

APPENDICES 1 À 4 DE L'ANNEXE G

GRILLE D'ÉVALUATION TECHNIQUE PORTE-CHARGEURS DE L'ÉQUIPEMENT MODULAIRE I RAPPROCHÉ – TIREUR D'ÉLITE INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES Grille d'évaluation technique

Préparé par :

DSSPM 9

Autorité technique/Gestionnaire du cycle de vie
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2



NOTICE

This documentation has been reviewed by the authority and does not contain controlled goods notices and handling instructions originally received. This document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité et ne contient pas des marchandises contrôlées. Elle ne contient pas des instructions de manutention originales qui doivent continuer de s'appliquer.

POUR COMBAT

3

ie technical
: Disclosure
ved with the

technique et
Les avis de
ion reçues

Date :	
Soumissionnaire :	
Produit :	
Nom de l'évaluateur :	
Signature de l'évaluateur :	

Nombre d'exigences obligatoires	23
Nombre d'exigences obligatoires conformes	0

Instructions

1. Le type ou la méthode de justification minimum figure à la colonne 3.
2. Soumissionnaire : Remplir les colonnes 4 et 5, selon le cas.
3. Évaluateur : Examiner les réponses du soumissionnaire et remplir les colonnes 7 et 8 au cours de l'évaluation de la soumission.

Col 1	Colonne 2	Type de critère	Colonne 3	DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR LE SOUMISSIONNAIRE		DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR L'ÉVALUATEUR		
				Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation		Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 1 de l'annexe G – Porte-chargeurs double pour calibre .50								
2.1.1	Le tissu extérieur du porte-chargeurs doit être de couleur Coyote 498 conforme à la norme Mil-DTL 32439 ou d'une couleur équivalente approuvée par l'autorité technique.	Obligatoire				Examiner la couleur du tissu extérieur des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité s'il s'agit de la couleur de référence brun coyote, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre couleur approuvée par l'AT.		
2.1.2	Les composants visibles des porte chargeurs (comme les boucles, les attaches, les sangles, les œillets, les cordons élastiques, les boutons) doivent être de couleur brune contrastante.	Obligatoire				Examiner les composants des porte-chargeurs qui sont visibles. Indiquer qu'il y a conformité si tous les composants visibles sont de couleur brune. Nota : Un composant qui n'est pas brun est conforme s'il est de couleur foncée et si ses dimensions hors tout sont inférieures à 0,6 po ² (0,75 po x 0,75 po). La ligne de vision signifie que le composant est visible à partir de l'avant ou des côtés lorsqu'elle est fixée à l'EMCR-TE.		
2.1.3	Les garnitures visibles doivent présenter un fini mat.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit identifier les garnitures sur le porte-chargeurs. S'il n'y a pas, l'autoévaluation du soumissionnaire sera « conforme » et le soumissionnaire doit alors ajouter un énoncé dans la déclaration du soumissionnaire et/ou dans les commentaires indiquant qu'aucune garniture n'est utilisée avec le porte-chargeurs.			Examiner les garnitures sur le porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité si le fini est mat. Nota : Si le composant ne présente pas un fini mat, alors que ses dimensions hors tout sont inférieures à 0,6 po ² (0,75 po x 0,75 po), on considère qu'elle est acceptable. La ligne de vision signifie que le composant est visible à partir de l'avant ou des côtés lorsqu'il est fixé à l'EMCR-TE.		
2.1.4	Chaque composant du porte-chargeurs doit permettre le drainage de l'eau.	Obligatoire				Examiner le dessous des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité s'il y a une ouverture permettant à l'eau de s'évacuer du porte-chargeurs.		
2.1.5	Le porte-chargeurs doit être retenu solidement à l'équipement de transport de charge au moyen d'un système de fixation de pochettes en bandes horizontales (SFPBH) muni de deux (2) courroies de fixation.	Obligatoire				Examiner l'interface du SFPBH. Indiquer qu'il y a conformité s'il y a au moins deux courroies de fixation et si on peut les fixer solidement à l'EMCR-TE.		
2.1.6	Les dimensions des chargeurs transportés dans les porte-chargeurs sont présentées à la figure 1.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité si la largeur totale du porte-chargeurs ne dépasse pas de plus d'un pouce les dimensions du chargeur quand il est en position arrimé afin de réduire au minimum l'espace occupé par le SFPBH sur l'EMCR-TE.		
2.1.7	Le porte-chargeurs doit être muni de systèmes de retenue primaire et secondaire des chargeurs pour bien assujettir les chargeurs à l'intérieur.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir une description de ses systèmes de retenue primaire et secondaire.			Examiner le porte-chargeurs pour confirmer la déclaration du soumissionnaire selon laquelle les porte-chargeurs sont munis de systèmes de retenue primaire et secondaire. Vérifier, en retirant le système de retenue primaire, que les chargeurs ne tombent pas hors du porte-chargeurs lorsqu'on le place à l'envers et qu'on le secoue légèrement. Indiquer qu'il y a conformité s'il est possible de repérer les deux systèmes de retenue et si les chargeurs ne tombent pas.		

Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 1 de l'annexe G – Porte-chargeurs double pour calibre .50								
2.2.1	Les chargeurs de cartouches doivent demeurer solidement à l'intérieur des porte-chargeurs lorsque l'utilisateur agit à titre de tireur d'élite de la manière décrite à l'article 1.2.3 de l'EDT.	Obligatoire				Installer les porte-chargeurs sur l'EMCR-TE; insérer et fixer les chargeurs. Enfiler l'EMCR-TE. Examiner les porte-chargeurs et confirmer que les porte-chargeurs semblent convenir aux activités de tireur d'élite. Consulter un tireur d'élite, au besoin.		
2.2.2	Le porte-chargeurs doit permettre aux tireurs d'élite de porter des gants de combat (NNO : 8415-20-003-9175) et de pouvoir retirer un chargeur du porte-chargeurs en quatre (4) secondes ou moins.	Obligatoire				Installer les porte-chargeurs sur l'EMCR-TE; insérer et fixer les chargeurs. Enfiler l'EMCR-TE. Au moyen d'un chronomètre, vérifier si le retrait d'un chargeur avec une main gantée (gants de combat) s'effectue en quatre secondes ou moins en commençant l'essai avec les systèmes de retenue primaire et secondaire engagés. Indiquer qu'il y a conformité si l'essai est réussi.		
2.2.3	Le tissu du porte-chargeurs doit satisfaire à toutes les exigences de réflectance spectrale spécifiées dans la norme MIL-DTL-32439, art. 3.7 pour la couleur Coyote 498.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est conforme à l'exigence.			Passer en revue les preuves présentées par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si un certificat de conformité indique clairement que pour chaque longueur d'onde le tissu satisfait aux exigences de réflectance spectrale de la norme MIL-DTL-32439.		
2.2.4	Le porte-chargeurs doit être lavable à la main au moyen d'un détergent ménager à lessive disponible dans le commerce et ne causant pas de rétrécissement.	Obligatoire				Confirmer qu'il y a conformité en passant en revue les instructions de lessive/nettoyage fournies par le soumissionnaire.		
2.2.5	Le porte-chargeurs ne doit nécessiter aucun outil spécial pour le fixer sur l'EMCR-TE ou sur tout autre équipement de transport de charge ou pour l'en retirer.	Obligatoire				Installer et enlever les porte-chargeurs de l'EMCR-TE. Indiquer qu'il y a conformité si aucun outil n'est nécessaire.		
2.2.6	Les chargeurs de calibre .338 doivent être rangés dans les porte-chargeurs simples et doubles avec les cartouches pointant vers le bas (c.-à-d. butée au bas du porte-chargeurs).	À titre informatif				Ne pas évaluer cette exigence qui s'applique aux chargeurs pour le calibre .338.		
2.2.7	Les chargeurs de calibre .50 doivent être rangés dans les porte-chargeurs simples et doubles avec les cartouches pointant vers le haut. (c.-à-d. butée sur le côté du porte chargeurs, la partie large du chargeur se trouvant au bas du porte-chargeurs).	Obligatoire				Confirmer que les chargeurs s'installent dans le porte-chargeurs selon la bonne orientation.		
2.2.8	Dans le porte-chargeurs double pour munitions de calibres .338 et .50, les chargeurs doivent être rangés loin du corps afin de réduire au minimum l'espace occupé par le SFPBH sur l'EMCR-TE (c.-à-d. que deux chargeurs sont rangés dans un même porte-chargeurs)	Obligatoire				Confirmer que les chargeurs s'installent l'un par-dessus l'autre sur l'EMCR-TE et non sur le côté le long de l'EMCR-TE. S'assurer que lorsque les chargeurs remplis de cartouches sont installés, les boucles reposent à plat et que tout le porte-chargeurs est soutenu par le SFPBH.		
2.2.9	Le porte-chargeurs double doit comporter un séparateur au milieu du porte-chargeurs afin d'empêcher que les chargeurs ne se touchent.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité lorsqu'il y a un séparateur entre les chargeurs pour empêcher qu'ils ne se touchent et qu'ils fassent du bruit lorsque le tireur d'élite accomplit ses fonctions.		
2.2.10	Pour les deux porte-chargeurs, lorsque le porte-chargeurs est fermé, on ne doit pas voir le chargeur.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité si le chargeur n'est pas visible une fois que les systèmes de retenue primaire et secondaire sont bien enclenchés et que le porte-chargeurs est installé sur l'EMCR-TE.		
2.3.1	Le tissu du porte chargeurs doit être un nylon très solide d'au moins 500 deniers, texturé, enduit de polyuréthane de couleur Coyote 498 conforme à la norme MIL DTL 32439.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est conforme à la norme MIL-DTL-32439.			Revoir la preuve soumise par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si celui-ci a soumis un certificat de conformité confirmant que le porte-chargeurs est fabriqué à partir d'un tissu d'au moins 500 deniers conforme à la norme MIL-DTL-32439.		
2.3.2	Les boucles (si elles sont utilisées) doivent être en acétal de type à déclenchement latéral.	Obligatoire	Nota : Si le porte-chargeurs n'est pas muni de boucles, le soumissionnaire doit inscrire la mention « Conforme » dans la colonne 4 (Grille d'autoévaluation du soumissionnaire). Le soumissionnaire devrait inscrire dans la colonne 6 (Déclaration et/ou commentaires du soumissionnaire) un commentaire précisant que le porte-chargeurs n'est pas muni pas de boucles. Si le porte-chargeurs est muni de boucles, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité précisant que les boucles sont en acétal.			Examiner les porte-chargeurs : 1) s'il ne présente pas de boucles, préciser qu'il est « conforme »; 2) s'il est muni de boucles, préciser qu'il est « conforme » si les boucles sont en acétal et à déclenchement latéral conformément à la déclaration de conformité fournie par le soumissionnaire. La boucle doit s'ouvrir lorsque le dispositif de déclenchement latéral est comprimé.		

Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 1 de l'annexe G – Porte-chargeurs double pour calibre .50								
2.3.3	Les sangles doivent être en nylon tissé conforme à la norme MIL-W-17337F, classe 2 ou en nylon de type III conforme à la norme A-A-55301 (MIL-W-43668).	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est entièrement conforme à cette exigence.			Revoir le certificat de conformité fourni par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.3.4	Le ruban autoagrippant à boucles et à crochets (s'il est utilisé) doit être en nylon à endos lisse conforme à la norme A A 55126B. Le côté crochets doit être de type 2, classe 1 et le côté boucles de classe 1.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir les fiches de données techniques des rubans autoagrippants précisant qu'ils sont conformes à la norme A-A-55126B. Le côté crochets doit être de type 2, classe 1 et le côté boucles de classe 1.			Revoir les fiches techniques fournies par le soumissionnaire. Il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.3.5	Les boutons (s'ils sont utilisés) doivent être en nylon de type rainuré.	Obligatoire				Examiner les boutons, s'ils sont utilisés. Indiquer qu'il y a conformité si les boulons sont en nylon et rainurés		
2.3.6	Les œillets (s'ils sont utilisés) doivent être en laiton.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir la spécification pour les œillets afin de confirmer que ces derniers sont faits de laiton de manière à prévenir la corrosion.			Examiner les œillets, s'ils sont utilisés. Indiquer qu'il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.4.1	Les matériaux visés par les présentes spécifications doivent être exempts de défauts pouvant nuire à leur aspect ou à leur maintien en service.	Obligatoire				Procéder à un examen visuel des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité lorsqu'il n'existe aucun défaut observable.		

Date :	
Soumissionnaire :	
Produit :	
Nom de l'évaluateur :	
Signature de l'évaluateur :	

Nombre d'exigences obligatoires	23
Nombre d'exigences obligatoires CONFORMES	0

Directives :

1. Le type ou la méthode de justification minimum figure à la colonne 3.

2. Soumissionnaire : Remplir les colonnes 4 et 5, selon le cas.

3. Évaluateur : Examiner les réponses du soumissionnaire et remplir les colonnes 7 et 8 au cours de l'évaluation de la soumission.

		DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR LE SOUMISSIONNAIRE			DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR L'ÉVALUATEUR			
Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 2 de l'annexe G – Porte-chargeurs simples pour calibre .50								
2.1.1	Le tissu extérieur du porte-chargeurs doit être de couleur Coyote 498 conforme à la norme Mil-DTL 32439 ou d'une couleur équivalente approuvée par l'autorité technique.	Obligatoire				Examiner la couleur du tissu extérieur des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité s'il s'agit de la couleur de référence brun coyote, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre couleur approuvée par l'AT.		
2.1.2	Les composants visibles des porte chargeurs (comme les boucles, les attaches, les sangles, les œillets, les cordons élastiques, les boutons) doivent être de couleur brune contrastante.	Obligatoire				Examiner les composants des porte-chargeurs qui sont visibles. Indiquer qu'il y a conformité si tous les composants visibles sont de couleur brune. Nota : Un composant qui n'est pas brun est conforme s'il est de couleur foncée et si ses dimensions hors tout sont inférieures à 0,6 po ² (0,75 po x 0,75 po). La ligne de vision signifie que le composant est visible à partir de l'avant ou des côtés lorsqu'elle est fixée à l'EMCR-TE.		
2.1.3	Les garnitures visibles doivent présenter un fini mat.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit identifier les garnitures sur le porte-chargeurs. S'il n'y a pas, l'autoévaluation du soumissionnaire sera « conforme » et le soumissionnaire doit alors ajouter un énoncé dans la déclaration du soumissionnaire et/ou dans les commentaires indiquant qu'aucune garniture n'est utilisée avec le porte-chargeurs.			Examiner les garnitures sur le porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité si le fini est mat. Nota : Si le composant ne présente pas un fini mat, alors que ses dimensions hors tout sont inférieures à 0,6 po ² (0,75 po x 0,75 po), on considère qu'elle est acceptable. La ligne de vision signifie que le composant est visible à partir de l'avant ou des côtés lorsqu'il est fixé à l'EMCR-TE.		
2.1.4	Chaque composant du porte-chargeurs doit permettre le drainage de l'eau.	Obligatoire				Examiner le dessous des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité s'il y a une ouverture permettant à l'eau de s'évacuer du porte-chargeurs.		
2.1.5	Le porte-chargeurs doit être retenu solidement à l'équipement de transport de charge au moyen d'un système de fixation de pochettes en bandes horizontales (SFPBH) muni de deux (2) courroies de fixation.	Obligatoire				Examiner l'interface du SFPBH. Indiquer qu'il y a conformité s'il y a au moins deux courroies de fixation et si on peut les fixer solidement à l'EMCR-TE.		
2.1.6	Les dimensions des chargeurs transportés dans les porte-chargeurs sont présentées à la figure 1.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité si la largeur totale du porte-chargeurs ne dépasse pas de plus d'un pouce les dimensions du chargeur quand il est en position arrimé afin de réduire au minimum l'espace occupé par le SFPBH sur l'EMCR-TE.		
2.1.7	Le porte-chargeurs doit être muni de systèmes de retenue primaire et secondaire des chargeurs pour bien assujettir les chargeurs à l'intérieur.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir une description de ses systèmes de retenue primaire et secondaire.			Examiner le porte-chargeurs pour confirmer la déclaration du soumissionnaire selon laquelle les porte-chargeurs sont munis de systèmes de retenue primaire et secondaire. Vérifier, en retirant le système de retenue primaire, que les chargeurs ne tombent pas hors du porte-chargeurs lorsqu'on le place à l'envers et qu'on le secoue légèrement. Indiquer qu'il y a conformité s'il est possible de repérer les deux systèmes de retenue et si les chargeurs ne tombent pas.		

Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 2 de l'annexe G – Porte-chargeurs simples pour calibre .50								
2.2.1	Les chargeurs de cartouches doivent demeurer solidement à l'intérieur des porte-chargeurs lorsque l'utilisateur agit à titre de tireur d'élite de la manière décrite à l'article 1.2.3 de l'EDT.	Obligatoire				Installer les porte-chargeurs sur l'EMCR-TE; insérer et fixer les chargeurs. Enfiler l'EMCR-TE. Examiner les porte-chargeurs et confirmer que les porte-chargeurs semblent convenir aux activités de tireur d'élite. Consulter un tireur d'élite, au besoin.		
2.2.2	Le porte-chargeurs doit permettre aux tireurs d'élite de porter des gants de combat (NNO : 8415-20-003-9175) et de pouvoir retirer un chargeur du porte-chargeurs en quatre (4) secondes ou moins.	Obligatoire				Installer les porte-chargeurs sur l'EMCR-TE; insérer et fixer les chargeurs. Enfiler l'EMCR-TE. Au moyen d'un chronomètre, vérifier si le retrait d'un chargeur avec une main gantée (gants de combat) s'effectue en quatre secondes ou moins en commençant l'essai avec les systèmes de retenue primaire et secondaire engagés. Indiquer qu'il y a conformité si l'essai est réussi.		
2	Le tissu du porte-chargeurs doit satisfaire à toutes les exigences de réflectance spectrale spécifiées dans la norme MIL-DTL-32439, art. 3.7 pour la couleur Coyote 498.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est conforme à l'exigence.			Passer en revue les preuves présentées par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si un certificat de conformité indique clairement que pour chaque longueur d'onde le tissu satisfait aux exigences de réflectance spectrale de la norme MIL-DTL-32439.		
2.2.4	Le porte-chargeurs doit être lavable à la main au moyen d'un détergent ménager à lessive disponible dans le commerce et ne causant pas de rétrécissement.	Obligatoire				Confirmer qu'il y a conformité en passant en revue les instructions de lessive/nettoyage fournies par le soumissionnaire.		
2.2.5	Le porte-chargeurs ne doit nécessiter aucun outil spécial pour le fixer sur l'EMCR-TE ou sur tout autre équipement de transport de charge ou pour l'en retirer.	Obligatoire				Installer et enlever les porte-chargeurs de l'EMCR-TE. Indiquer qu'il y a conformité si aucun outil n'est nécessaire.		
2.2.6	Les chargeurs de calibre .338 doivent être rangés dans les porte-chargeurs simples et doubles avec les cartouches pointant vers le bas (c.-à-d. butée au bas du porte-chargeurs).	À titre informatif				Ne pas évaluer cette exigence qui s'applique aux chargeurs pour le calibre .338.		
2.2.7	Les chargeurs de calibre .50 doivent être rangés dans les porte-chargeurs simples et doubles avec les cartouches pointant vers le haut. (c.-à-d. butée sur le côté du porte chargeurs, la partie large du chargeur se trouvant au bas du porte-chargeurs).	Obligatoire				Confirmer que les chargeurs s'installent dans le porte-chargeurs selon la bonne orientation.		
2.2.8	Dans le porte-chargeurs double pour munitions de calibres .338 et .50, les chargeurs doivent être rangés loin du corps afin de réduire au minimum l'espace occupé par le SFPBH sur l'EMCR-TE (c.-à-d. que deux chargeurs sont rangés dans un même porte-chargeurs)	Obligatoire				Confirmer que les chargeurs s'installent l'un par-dessus l'autre sur l'EMCR-TE et non sur le côté le long de l'EMCR-TE. S'assurer que lorsque les chargeurs remplis de cartouches sont installés, les boucles reposent à plat et que tout le porte-chargeurs est soutenu par le SFPBH.		
2.2.9	Le porte-chargeurs double doit comporter un séparateur au milieu du porte-chargeurs afin d'empêcher que les chargeurs ne se touchent.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité lorsqu'il y a un séparateur entre les chargeurs pour empêcher qu'ils ne se touchent et qu'ils fassent du bruit lorsque le tireur d'élite accomplit ses fonctions.		
2	Pour les deux porte-chargeurs, lorsque le porte-chargeurs est fermé, on ne doit pas voir le chargeur.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité si le chargeur n'est pas visible une fois que les systèmes de retenue primaire et secondaire sont bien enclenchés et que le porte-chargeurs est installé sur l'EMCR-TE.		
2.3.1	Le tissu du porte chargeurs doit être un nylon très solide d'au moins 500 deniers, texturé, enduit de polyuréthane de couleur Coyote 498 conforme à la norme MIL DTL 32439.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est conforme à la norme MIL-DTL-32439.			Revoir la preuve soumise par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si celui-ci a soumis un certificat de conformité confirmant que le porte-chargeurs est fabriqué à partir d'un tissu d'au moins 500 deniers conforme à la norme MIL-DTL-32439.		
2.3.2	Les boucles (si elles sont utilisées) doivent être en acétal de type à déclenchement latéral.	Obligatoire	Nota : Si le porte-chargeurs n'est pas muni de boucles, le soumissionnaire doit inscrire la mention « Conforme » dans la colonne 4 (Grille d'autoévaluation du soumissionnaire). Le soumissionnaire devrait inscrire dans la colonne 6 (Déclaration et/ou commentaires du soumissionnaire) un commentaire précisant que le porte-chargeurs n'est pas muni pas de boucles. Si le porte-chargeurs est muni de boucles, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité précisant que les boucles sont en acétal.			Examiner le porte-chargeurs : 1) s'il ne présente pas de boucles, préciser qu'il est « conforme »; 2) s'il est muni de boucles, préciser qu'il est « conforme » si les boucles sont en acétal et à déclenchement latéral conformément à la déclaration de conformité fournie par le soumissionnaire. La boucle doit s'ouvrir lorsque le dispositif de déclenchement latéral est comprimé.		

Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 2 de l'annexe G – Porte-chargeurs simples pour calibre .50								
2.3.3	Les sangles doivent être en nylon tissé conforme à la norme MIL-W-17337F, classe 2 ou en nylon de type III conforme à la norme A-A-55301 (MIL-W-43668).	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est entièrement conforme à cette exigence.			Revoir le certificat de conformité fourni par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.3.4	Le ruban autoagrippant à boucles et à crochets (s'il est utilisé) doit être en nylon à endos lisse conforme à la norme A A 55126B. Le côté crochets doit être de type 2, classe 1 et le côté boucles de classe 1.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir les fiches de données techniques des rubans autoagrippants précisant qu'ils sont conformes à la norme A-A-55126B. Le côté crochets doit être de type 2, classe 1 et le côté boucles de classe 1.			Revoir les fiches techniques fournies par le soumissionnaire. Il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.3.5	Les boutons (s'ils sont utilisés) doivent être en nylon de type rainuré.	Obligatoire				Examiner les boutons, s'ils sont utilisés. Indiquer qu'il y a conformité si les boulons sont en nylon et rainurés		
2.3.6	Les œillets (s'ils sont utilisés) doivent être en laiton.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir la spécification pour les œillets afin de confirmer que ces derniers sont faits de laiton de manière à prévenir la corrosion.			Examiner les œillets, s'ils sont utilisés. Indiquer qu'il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.4.1	Les matériaux visés par les présentes spécifications doivent être exempts de défauts pouvant nuire à leur aspect ou à leur maintien en service.	Obligatoire				Procéder à un examen visuel des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité lorsqu'il n'existe aucun défaut observable.		

Date :	
Soumissionnaire :	
Produit :	
Nom de l'évaluateur :	
Signature de l'évaluateur :	

Nombre d'exigences obligatoires	23
Nombre d'exigences obligatoires CONFORMES	0

Directives :

1. Le type ou la méthode de justification minimum figure à la colonne 3.

2. Soumissionnaire : Remplir les colonnes 4 et 5, selon le cas.

3. Évaluateur : Examiner les réponses du soumissionnaire et remplir les colonnes 7 et 8 au cours de l'évaluation de la soumission.

		DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR LE SOUMISSIONNAIRE			DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR L'ÉVALUATEUR			
Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 3 de l'annexe G – Porte-chargeurs double pour calibre .338								
2.1.1	Le tissu extérieur du porte-chargeurs doit être de couleur Coyote 498 conforme à la norme Mil-DTL 32439 ou d'une couleur équivalente approuvée par l'autorité technique.	Obligatoire				Examiner la couleur du tissu extérieur des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité s'il s'agit de la couleur de référence brun coyote, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre couleur approuvée par l'AT.		
2.1.2	Les composants visibles des porte chargeurs (comme les boucles, les attaches, les sangles, les œillets, les cordons élastiques, les boutons) doivent être de couleur brune contrastante.	Obligatoire				Examiner les composants des porte-chargeurs qui sont visibles. Indiquer qu'il y a conformité si tous les composants visibles sont de couleur brune. Nota : Un composant qui n'est pas brun est conforme s'il est de couleur foncée et si ses dimensions hors tout sont inférieures à 0,6 po ² (0,75 po x 0,75 po). La ligne de vision signifie que le composant est visible à partir de l'avant ou des côtés lorsqu'elle est fixée à l'EMCR-TE.		
2.1.3	Les garnitures visibles doivent présenter un fini mat.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit identifier les garnitures sur le porte-chargeurs. S'il n'y a pas, l'autoévaluation du soumissionnaire sera « conforme » et le soumissionnaire doit alors ajouter un énoncé dans la déclaration du soumissionnaire et/ou dans les commentaires indiquant qu'aucune garniture n'est utilisée avec le porte-chargeurs.			Examiner les garnitures sur le porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité si le fini est mat. Nota : Si le composant ne présente pas un fini mat, alors que ses dimensions hors tout sont inférieures à 0,6 po ² (0,75 po x 0,75 po), on considère qu'elle est acceptable. La ligne de vision signifie que le composant est visible à partir de l'avant ou des côtés lorsqu'il est fixé à l'EMCR-TE.		
2.1.4	Chaque composant du porte-chargeurs doit permettre le drainage de l'eau.	Obligatoire				Examiner le dessous des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité s'il y a une ouverture permettant à l'eau de s'évacuer du porte-chargeurs.		
2.1.5	Le porte-chargeurs doit être retenu solidement à l'équipement de transport de charge au moyen d'un système de fixation de pochettes en bandes horizontales (SFPBH) muni de deux (2) courroies de fixation.	Obligatoire				Examiner l'interface du SFPBH. Indiquer qu'il y a conformité s'il y a au moins deux courroies de fixation et si on peut les fixer solidement à l'EMCR-TE.		
2.1.6	Les dimensions des chargeurs transportés dans les porte-chargeurs sont présentées à la figure 1.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité si la largeur totale du porte-chargeurs ne dépasse pas de plus d'un pouce les dimensions du chargeur quand il est en position arrimé afin de réduire au minimum l'espace occupé par le SFPBH sur l'EMCR-TE.		
2.1.7	Le porte-chargeurs doit être muni de systèmes de retenue primaire et secondaire des chargeurs pour bien assujettir les chargeurs à l'intérieur.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir une description de ses systèmes de retenue primaire et secondaire.			Examiner le porte-chargeurs pour confirmer la déclaration du soumissionnaire selon laquelle les porte-chargeurs sont munis de systèmes de retenue primaire et secondaire. Vérifier, en retirant le système de retenue primaire, que les chargeurs ne tombent pas hors du porte-chargeurs lorsqu'on le place à l'envers et qu'on le secoue légèrement. Indiquer qu'il y a conformité s'il est possible de repérer les deux systèmes de retenue et si les chargeurs ne tombent pas.		

Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 3 de l'annexe G – Porte-chargeurs double pour calibre .338								
2.2.1	Les chargeurs de cartouches doivent demeurer solidement à l'intérieur des porte-chargeurs lorsque l'utilisateur agit à titre de tireur d'élite de la manière décrite à l'article 1.2.3 de l'EDT.	Obligatoire				Installer les porte-chargeurs sur l'EMCR-TE; insérer et fixer les chargeurs. Enfiler l'EMCR-TE. Examiner les porte-chargeurs et confirmer que les porte-chargeurs semblent convenir aux activités de tireur d'élite. Consulter un tireur d'élite, au besoin.		
2.2.2	Le porte-chargeurs doit permettre aux tireurs d'élite de porter des gants de combat (NNO : 8415-20-003-9175) et de pouvoir retirer un chargeur du porte-chargeurs en quatre (4) secondes ou moins.	Obligatoire				Installer les porte-chargeurs sur l'EMCR-TE; insérer et fixer les chargeurs. Enfiler l'EMCR-TE. Au moyen d'un chronomètre, vérifier si le retrait d'un chargeur avec une main gantée (gants de combat) s'effectue en quatre secondes ou moins en commençant l'essai avec les systèmes de retenue primaire et secondaire engagés. Indiquer qu'il y a conformité si l'essai est réussi.		
2.2.3	Le tissu du porte-chargeurs doit satisfaire à toutes les exigences de réflectance spectrale spécifiées dans la norme MIL-DTL-32439, art. 3.7 pour la couleur Coyote 498.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est conforme à l'exigence.			Passer en revue les preuves présentées par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si un certificat de conformité indique clairement que pour chaque longueur d'onde le tissu satisfait aux exigences de réflectance spectrale de la norme MIL-DTL-32439.		
2.2.4	Le porte-chargeurs doit être lavable à la main au moyen d'un détergent ménager à lessive disponible dans le commerce et ne causant pas de rétrécissement.	Obligatoire				Confirmer qu'il y a conformité en passant en revue les instructions de lessive/nettoyage fournies par le soumissionnaire.		
2.2.5	Le porte-chargeurs ne doit nécessiter aucun outil spécial pour le fixer sur l'EMCR-TE ou sur tout autre équipement de transport de charge ou pour l'en retirer.	Obligatoire				Installer et enlever les porte-chargeurs de l'EMCR-TE. Indiquer qu'il y a conformité si aucun outil n'est nécessaire.		
2.2.6	Les chargeurs de calibre .338 doivent être rangés dans les porte-chargeurs simples et doubles avec les cartouches pointant vers le bas (c.-à-d. butée au bas du porte-chargeurs).	Obligatoire				Ne pas évaluer cette exigence qui s'applique aux chargeurs pour le calibre .338.		
2.2.7	Les chargeurs de calibre .50 doivent être rangés dans les porte-chargeurs simples et doubles avec les cartouches pointant vers le haut. (c.-à-d. butée sur le côté du porte chargeurs, la partie large du chargeur se trouvant au bas du porte-chargeurs).	A titre informatif				Confirmer que les chargeurs s'installent dans le porte-chargeurs selon la bonne orientation.		
2.2.8	Dans le porte-chargeurs double pour munitions de calibres .338 et .50, les chargeurs doivent être rangés loin du corps afin de réduire au minimum l'espace occupé par le SFPBH sur l'EMCR-TE (c.-à-d. que deux chargeurs sont rangés dans un même porte-chargeurs)	Obligatoire				Confirmer que les chargeurs s'installent l'un par-dessus l'autre sur l'EMCR-TE et non sur le côté le long de l'EMCR-TE. S'assurer que lorsque les chargeurs remplis de cartouches sont installés, les boucles reposent à plat et que tout le porte-chargeurs est soutenu par le SFPBH.		
2.2.9	Le porte-chargeurs double doit comporter un séparateur au milieu du porte-chargeurs afin d'empêcher que les chargeurs ne se touchent.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité lorsqu'il y a un séparateur entre les chargeurs pour empêcher qu'ils ne se touchent et qu'ils fassent du bruit lorsque le tireur d'élite accomplit ses fonctions.		

Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 3 de l'annexe G – Porte-chargeurs double pour calibre .338								
2.2.10	Pour les deux porte-chargeurs, lorsque le porte-chargeurs est fermé, on ne doit pas voir le chargeur.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité si le chargeur n'est pas visible une fois que les systèmes de retenue primaire et secondaire sont bien enclenchés et que le porte-chargeurs est installé sur l'EMCR-TE.		
2.3.1	Le tissu du porte chargeurs doit être un nylon très solide d'au moins 500 deniers, texturé, enduit de polyuréthane de couleur Coyote 498 conforme à la norme MIL DTL 32439.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est conforme à la norme MIL-DTL-32439.			Revoir la preuve soumise par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si celui-ci a soumis un certificat de conformité confirmant que le porte-chargeurs est fabriqué à partir d'un tissu d'au moins 500 deniers conforme à la norme MIL-DTL-32439.		
2	Les boucles (si elles sont utilisées) doivent être en acétal de type à déclenchement latéral.	Obligatoire	Nota : Si le porte-chargeurs n'est pas muni de boucles, le soumissionnaire doit inscrire la mention « Conforme » dans la colonne 4 (Grille d'autoévaluation du soumissionnaire). Le soumissionnaire devrait inscrire dans la colonne 6 (Déclaration et/ou commentaires du soumissionnaire) un commentaire précisant que le porte-chargeurs n'est pas muni pas de boucles. Si le porte-chargeurs est muni de boucles, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité précisant que les boucles sont en acétal.			Examiner le porte-chargeurs : 1) s'il ne présente pas de boucles, préciser qu'il est « conforme » ; 2) s'il est muni de boucles, préciser qu'il est « conforme » si les boucles sont en acétal et à déclenchement latéral conformément à la déclaration de conformité fournie par le soumissionnaire. La boucle doit s'ouvrir lorsque le dispositif de déclenchement latéral est comprimé.		
2.3.3	Les sangles doivent être en nylon tissé conforme à la norme MIL-W-17337F, classe 2 ou en nylon de type III conforme à la norme A-A-55301 (MIL-W-43668).	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est entièrement conforme à cette exigence.			Revoir le certificat de conformité fourni par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.3.4	Le ruban autoagrippant à boucles et à crochets (s'il est utilisé) doit être en nylon à endos lisse conforme à la norme A A 55126B. Le côté crochets doit être de type 2, classe 1 et le côté boucles de classe 1.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir les fiches de données techniques des rubans autoagrippants précisant qu'ils sont conformes à la norme A-A-55126B. Le côté crochets doit être de type 2, classe 1 et le côté boucles de classe 1.			Revoir les fiches techniques fournies par le soumissionnaire. Il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.3.5	Les boutons (s'ils sont utilisés) doivent être en nylon de type rainuré.	Obligatoire				Examiner les boutons, s'ils sont utilisés. Indiquer qu'il y a conformité si les boulons sont en nylon et rainurés		
2.3.6	Les œillets (s'ils sont utilisés) doivent être en laiton.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir la spécification pour les œillets afin de confirmer que ces derniers sont faits de laiton de manière à prévenir la corrosion.			Examiner les œillets, s'ils sont utilisés. Indiquer qu'il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.4.1	Les matériaux visés par les présentes spécifications doivent être exempts de défauts pouvant nuire à leur aspect ou à leur maintien en service.	Obligatoire				Procéder à un examen visuel des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité lorsqu'il n'existe aucun défaut observable.		

Date :	
Soumissionnaire :	
Produit :	
Nom de l'évaluateur :	
Signature de l'évaluateur :	

Nombre d'exigences obligatoires	23
Nombre d'exigences obligatoires CONFORMES	0

Directives :

1. Le type ou la méthode de justification minimum figure à la colonne 3.

2. Soumissionnaire : Remplir les colonnes 4 et 5, selon le cas.

3. Évaluateur : Examiner les réponses du soumissionnaire et remplir les colonnes 7 et 8 au cours de l'évaluation de la soumission.

		DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR LE SOUMISSIONNAIRE			DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR L'ÉVALUATEUR			
Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 4 à de l'annexe G - Porte-chargeurs simple pour calibre .338								
2.1.1	Le tissu extérieur du porte-chargeurs doit être de couleur Coyote 498 conforme à la norme Mil-DTL 32439 ou d'une couleur équivalente approuvée par l'autorité technique.	Obligatoire				Examiner la couleur du tissu extérieur des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité s'il s'agit de la couleur de référence brun coyote, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre couleur approuvée par l'IAT.		
2.1.2	Les composants visibles des porte chargeurs (comme les boucles, les attaches, les sangles, les œillets, les cordons élastiques, les boutons) doivent être de couleur brune contrastante.	Obligatoire				Examiner les composants des porte-chargeurs qui sont visibles. Indiquer qu'il y a conformité si tous les composants visibles sont de couleur brune. Nota : Un composant qui n'est pas brun est conforme s'il est de couleur foncée et si ses dimensions hors tout sont inférieures à 0,6 po ² (0,75 po x 0,75 po). La ligne de vision signifie que le composant est visible à partir de l'avant ou des côtés lorsqu'elle est fixée à l'EMCR-TE.		
2.1.3	Les garnitures visibles doivent présenter un fini mat.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit identifier les garnitures sur le porte-chargeurs. S'il n'y a pas, l'autoévaluation du soumissionnaire sera « conforme » et le soumissionnaire doit alors ajouter un énoncé dans la déclaration du soumissionnaire et/ou dans les commentaires indiquant qu'aucune garniture n'est utilisée avec le porte-chargeurs.			Examiner les garnitures sur le porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité si le fini est mat. Nota : Si le composant ne présente pas un fini mat, alors que ses dimensions hors tout sont inférieures à 0,6 po ² (0,75 po x 0,75 po), on considère qu'elle est acceptable. La ligne de vision signifie que le composant est visible à partir de l'avant ou des côtés lorsqu'il est fixé à l'EMCR-TE.		
2.1.4	Chaque composant du porte-chargeurs doit permettre le drainage de l'eau.	Obligatoire				Examiner le dessous des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité s'il y a une ouverture permettant à l'eau de s'évacuer du porte-chargeurs.		
2.1.5	Le porte-chargeurs doit être retenu solidement à l'équipement de transport de charge au moyen d'un système de fixation de pochettes en bandes horizontales (SFPBH) muni de deux (2) courroies de fixation.	Obligatoire				Examiner l'interface du SFPBH. Indiquer qu'il y a conformité s'il y a au moins deux courroies de fixation et si on peut les fixer solidement à l'EMCR-TE.		
2.1.6	Les dimensions des chargeurs transportés dans les porte-chargeurs sont présentées à la figure 1.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité si la largeur totale du porte-chargeurs ne dépasse pas de plus d'un pouce les dimensions du chargeur quand il est en position arrimé afin de réduire au minimum l'espace occupé par le SFPBH sur l'EMCR-TE.		
2.1.7	Le porte-chargeurs doit être muni de systèmes de retenue primaire et secondaire des chargeurs pour bien assujettir les chargeurs à l'intérieur.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir une description de ses systèmes de retenue primaire et secondaire.			Examiner le porte-chargeurs pour confirmer la déclaration du soumissionnaire selon laquelle les porte-chargeurs sont munis de systèmes de retenue primaire et secondaire. Vérifier, en retirant le système de retenue primaire, que les chargeurs ne tombent pas hors du porte-chargeurs lorsqu'on le place à l'envers et qu'on le secoue légèrement. Indiquer qu'il y a conformité s'il est possible de repérer les deux systèmes de retenue et si les chargeurs ne tombent pas.		

Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 4 à de l'annexe G - Porte-chargeurs simple pour calibre .338								
2.2.1	Les chargeurs de cartouches doivent demeurer solidement à l'intérieur des porte-chargeurs lorsque l'utilisateur agit à titre de tireur d'élite de la manière décrite à l'article 1.2.3 de l'EDT.	Obligatoire				Installer les porte-chargeurs sur l'EMCR-TE; insérer et fixer les chargeurs. Enfiler l'EMCR-TE. Examiner les porte-chargeurs et confirmer que les porte-chargeurs semblent convenir aux activités de tireur d'élite. Consulter un tireur d'élite, au besoin.		
2.2.2	Le porte-chargeurs doit permettre aux tireurs d'élite de porter des gants de combat (NNO : 8415-20-003-9175) et de pouvoir retirer un chargeur du porte-chargeurs en quatre (4) secondes ou moins.	Obligatoire				Installer les porte-chargeurs sur l'EMCR-TE; insérer et fixer les chargeurs. Enfiler l'EMCR-TE. Au moyen d'un chronomètre, vérifier si le retrait d'un chargeur avec une main gantée (gants de combat) s'effectue en quatre secondes ou moins en commençant l'essai avec les systèmes de retenue primaire et secondaire engagés. Indiquer qu'il y a conformité si l'essai est réussi.		
2.2.3	Le tissu du porte-chargeurs doit satisfaire à toutes les exigences de réflectance spectrale spécifiées dans la norme MIL-DTL-32439, art. 3.7 pour la couleur Coyote 498.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est conforme à l'exigence.			Passer en revue les preuves présentées par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si un certificat de conformité indique clairement que pour chaque longueur d'onde le tissu satisfait aux exigences de réflectance spectrale de la norme MIL-DTL-32439.		
2.2.4	Le porte-chargeurs doit être lavable à la main au moyen d'un détergent ménager à lessive disponible dans le commerce et ne causant pas de rétrécissement.	Obligatoire				Confirmer qu'il y a conformité en passant en revue les instructions de lessive/nettoyage fournies par le soumissionnaire.		
2.2.5	Le porte-chargeurs ne doit nécessiter aucun outil spécial pour le fixer sur l'EMCR-TE ou sur tout autre équipement de transport de charge ou pour l'en retirer.	Obligatoire				Installer et enlever les porte-chargeurs de l'EMCR-TE. Indiquer qu'il y a conformité si aucun outil n'est nécessaire.		
2.2.6	Les chargeurs de calibre .338 doivent être rangés dans les porte-chargeurs simples et doubles avec les cartouches pointant vers le bas (c.-à-d. butée au bas du porte-chargeurs).	Obligatoire				Ne pas évaluer cette exigence qui s'applique aux chargeurs pour le calibre .338.		
2.2.7	Les chargeurs de calibre .50 doivent être rangés dans les porte-chargeurs simples et doubles avec les cartouches pointant vers le haut. (c.-à-d. butée sur le côté du porte chargeurs, la partie large du chargeur se trouvant au bas du porte-chargeurs).	À titre informatif				Confirmer que les chargeurs s'installent dans le porte-chargeurs selon la bonne orientation.		
2.2.8	Dans le porte-chargeurs double pour munitions de calibres .338 et .50, les chargeurs doivent être rangés loin du corps afin de réduire au minimum l'espace occupé par le SFPBH sur l'EMCR-TE (c.-à-d. que deux chargeurs sont rangés dans un même porte-chargeurs)	Obligatoire				Confirmer que les chargeurs s'installent l'un par-dessus l'autre sur l'EMCR-TE et non sur le côté le long de l'EMCR-TE. S'assurer que lorsque les chargeurs remplis de cartouches sont installés, les boucles reposent à plat et que tout le porte-chargeurs est soutenu par le SFPBH.		
2.2.9	Le porte-chargeurs double doit comporter un séparateur au milieu du porte-chargeurs afin d'empêcher que les chargeurs ne se touchent.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité lorsqu'il y a un séparateur entre les chargeurs pour empêcher qu'ils ne se touchent et qu'ils fassent du bruit lorsque le tireur d'élite accomplit ses fonctions.		
2.2.10	Pour les deux porte-chargeurs, lorsque le porte-chargeurs est fermé, on ne doit pas voir le chargeur.	Obligatoire				Indiquer qu'il y a conformité si le chargeur n'est pas visible une fois que les systèmes de retenue primaire et secondaire sont bien enclenchés et que le porte-chargeurs est installé sur l'EMCR-TE.		
2.3.1	Le tissu du porte chargeurs doit être un nylon très solide d'au moins 500 deniers, texturé, enduit de polyuréthane de couleur Coyote 498 conforme à la norme MIL DTL 32439.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est conforme à la norme MIL-DTL-32439.			Revoir la preuve soumise par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si celui-ci a soumis un certificat de conformité confirmant que le porte-chargeurs est fabriqué à partir d'un tissu d'au moins 500 deniers conforme à la norme MIL-DTL-32439.		

Col 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Exigence	Description du critère d'évaluation	Type de critère	Consignes supplémentaires	Emplacement de la preuve dans le dossier de soumission	Déclaration ou commentaire du soumissionnaire	Instructions à l'intention de l'évaluateur	Évaluation de l'évaluateur	Commentaires de l'évaluateur
Appendice 4 à de l'annexe G - Porte-chargeurs simple pour calibre .338								
2.3.2	Les boucles (si elles sont utilisées) doivent être en acétal de type à déclenchement latéral.	Obligatoire	Nota : Si le porte-chargeurs n'est pas muni de boucles, le soumissionnaire doit inscrire la mention « Conforme » dans la colonne 4 (Grille d'autoévaluation du soumissionnaire). Le soumissionnaire devrait inscrire dans la colonne 6 (Déclaration et/ou commentaires du soumissionnaire) un commentaire précisant que le porte-chargeurs n'est pas muni pas de boucles. Si le porte-chargeurs est muni de boucles, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité précisant que les boucles sont en acétal.			Examiner le porte-chargeurs : 1) s'il ne présente pas de boucles, préciser qu'il est « conforme »; 2) s'il est muni de boucles, préciser qu'il est « conforme » si les boucles sont en acétal et à déclenchement latéral conformément à la déclaration de conformité fournie par le soumissionnaire. La boucle doit s'ouvrir lorsque le dispositif de déclenchement latéral est comprimé.		
2.3.3	Les sangles doivent être en nylon tissé conforme à la norme MIL-W-17337F, classe 2 ou en nylon de type III conforme à la norme A-A-55301 (MIL-W-43668).	Obligatoire	Le soumissionnaire doit présenter le certificat de conformité du fournisseur prouvant que le tissu est entièrement conforme à cette exigence.			Revoir le certificat de conformité fourni par le soumissionnaire. Indiquer qu'il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.3.4	Le ruban autoagrippant à boucles et à crochets (s'il est utilisé) doit être en nylon à endos lisse conforme à la norme A A 55126B. Le côté crochets doit être de type 2, classe 1 et le côté boucles de classe 1.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir les fiches de données techniques des rubans autoagrippants précisant qu'ils sont conformes à la norme A-A-55126B. Le côté crochets doit être de type 2, classe 1 et le côté boucles de classe 1.			Revoir les fiches techniques fournies par le soumissionnaire. Il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.3.5	Les boutons (s'ils sont utilisés) doivent être en nylon de type rainuré.	Obligatoire				Examiner les boutons, s'ils sont utilisés. Indiquer qu'il y a conformité si les boulons sont en nylon et rainurés		
2.	Les œillets (s'ils sont utilisés) doivent être en laiton.	Obligatoire	Le soumissionnaire doit fournir la spécification pour les œillets afin de confirmer que ces derniers sont faits de laiton de manière à prévenir la corrosion.			Examiner les œillets, s'ils sont utilisés. Indiquer qu'il y a conformité si l'information fournie suffit pour qu'on puisse vérifier la conformité aux exigences.		
2.4.1	Les matériaux visés par les présentes spécifications doivent être exempts de défauts pouvant nuire à leur aspect ou à leur maintien en service.	Obligatoire				Procéder à un examen visuel des porte-chargeurs. Indiquer qu'il y a conformité lorsqu'il n'existe aucun défaut observable.		